

La Ville de Paris présente la nouvelle « carte mobilité inclusion » pour les personnes handicapées

Mardi 12 juillet, à 11h, MDPH (9^e)

Mercredi 12 juillet, Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé et du handicap, présentera la nouvelle carte mobilité inclusion (CMI) pour les personnes handicapées. Les premières cartes seront délivrées dans les prochains jours aux usagers qui en ont fait la demande.

Instituée par la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, la carte mobilité inclusion remplace progressivement les cartes de stationnement, de priorité et d'invalidité. Si les conditions d'attribution et les avantages de la carte restent les mêmes, le dispositif est en revanche modernisé et davantage sécurisé. Paris fait partie des tout premiers départements à mettre en place cette carte.

Mercredi 12 juillet à la MDPH, Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé et du handicap, présentera cette nouvelle carte mobilité inclusion pour les personnes handicapées, en présence de Fabrice Masi, directeur de la MDPH et de Romain Galesne-Fontaine, directeur de la communication et des relations institutionnelles du groupe Imprimerie Nationale.

Personnalités présentes :

- Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP
- Fabrice Masi, directeur de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Romain Galesne-Fontaine, directeur de la communication et des relations institutionnelles du groupe Imprimerie Nationale

Date et lieu :

Mercredi 12 juillet, 11h, à la MDPH, 69, rue de la Victoire (9^e)